



OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Une semaine pour inspirer toutes les autres!

ACTUALITÉS

- La Semaine québécoise des personnes handicapées : un appel à l'action pour bâtir une société plus inclusive!
- Vidéo témoignage de la Semaine québécoise des personnes handicapées : les coulisses de l'entrevue de Lise
- La culture accessible pour tous!

EXPRESS-O

Cyberbulletin officiel de l'Office des personnes handicapées du Québec

Volume 12 Numéro 3 - juin 2018 - Spécial SQPH

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Une semaine pour inspirer toutes les autres!

La Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) débute en ce jour du 1^{er} juin. Vous vous posez peut-être la question suivante : est-ce toujours d'actualité en 2018 de tenir une semaine de sensibilisation à l'égard de la participation sociale des personnes handicapées? C'est légitime et la réponse est oui, hors de tout doute.

Il est vrai qu'il existe nombre de semaines, de journées et de mois thématiques dédiés à différents sujets d'importance. Certains de ceux-ci visent à sensibiliser la population à des enjeux de santé ou concernent certaines déficiences ou incapacités spécifiques. La

SQPH a ceci de particulier, elle touche toutes les personnes handicapées, sans exception, peu importe leur déficience, leurs types d'incapacité, leur état de santé, leur âge, leur genre, leur provenance ou leurs conditions socio-économiques. Cette semaine est un moment privilégié pour nous faire prendre conscience des obstacles que ces personnes rencontrent encore au quotidien, dans différents milieux. C'est aussi une occasion de nous faire réfléchir sur les gestes que nous pouvons poser pour améliorer leur vie et celle de leur famille.

Ces gestes peuvent être variés et réalisés à l'échelle humaine, à celle d'une municipalité, d'une région ou de l'ensemble du Québec. Le gouvernement, les ministères, les organismes publics et les municipalités ont des obligations et des responsabilités spécifiques à l'égard de la participation sociale des personnes handicapées. Ils peuvent avoir une influence notable sur les programmes et les services offerts ainsi que sur la mise en place de mesures structurantes. Mais ils ne sont pas les seuls. Des entreprises privées, des centres communautaires, des organismes parapublics peuvent aussi faire une différence dans leur communauté,



Madame Anne Hébert

par exemple, en favorisant l'intégration en emploi de personnes handicapées, en prévoyant des mesures d'accommodement au besoin.

Chacun d'entre nous peut aussi s'impliquer en posant des gestes qui peuvent sembler à priori simples et sans impact. Pourtant, chaque action pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées compte. Laisser le trottoir dégagé devant ma propriété permet à une personne utilisant une aide à la mobilité motorisée de se déplacer en toute sécurité. Prévoir une activité festive dans un local accessible permet à un enfant handicapé d'y avoir accès sans difficulté. Respecter les espaces réservés de stationnement aux personnes handicapées permettra à celles-ci de se rendre sans encombre à une salle de spectacle. Quelques exemples anodins direz-vous? Pourtant, dans la vie d'une personne handicapée, ces gestes feront la différence entre une situation d'exclusion ou une opportunité de participation sociale.

En ce sens, une semaine québécoise des personnes handicapées prend toute sa pertinence et sa légitimité. Il ne s'agit pas de poser des gestes seulement durant une semaine, mais bien de se redire, collectivement, l'importance des actions que nous faisons durant l'année entière afin d'accroître la participation sociale de son voisin, d'une nièce, d'un parent, d'une amie, de ces gens de notre entourage que nous côtoyons, que nous croisons et qui vivent dans notre communauté.

Quarante ans après l'adoption de la première loi visant à favoriser la participation sociale des personnes handicapées, il reste encore des gestes à poser, des obstacles à éliminer, des solutions à mettre en place. Une semaine québécoise des personnes handicapées, c'est avant tout une prise de conscience individuelle et collective sur l'attitude à adopter ainsi que sur les gestes pouvant être posés tout au long de l'année et celles à venir pour favoriser leur participation sociale.

ACTUALITÉS

La Semaine québécoise des personnes handicapées : un appel à l'action pour bâtir une société plus inclusive!

Aujourd'hui marque le début de la 22^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées! Du 1^{er} au 7 juin prochains, l'ensemble de la population québécoise sera invité à poser des gestes concrets pour réduire des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Retour sur l'historique et l'objectif de cette semaine de sensibilisation qui vise à bâtir une société plus inclusive.



La Semaine québécoise des personnes handicapées en bref

En octobre 1992, alors que se terminait la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992), l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 3 décembre en tant que Journée internationale des personnes handicapées.

L'Office décida d'aller plus loin en consacrant une semaine entière à la sensibilisation de la population québécoise à la participation sociale des personnes handicapées. La première Semaine québécoise des personnes handicapées s'est ainsi tenue du 2 au 8 décembre 1996. Cette expérience s'est avérée positive!

En réponse aux demandes des associations de personnes handicapées et des différents comités organisateurs régionaux de reporter la Semaine à un autre mois, afin de ne pas porter ombrage à la Journée internationale des personnes handicapées et d'étendre la sensibilisation à leur égard à une autre période de l'année, la Semaine se tient, depuis 2000, du 1^{er} au 7 juin. Elle connaît un fort succès attribuable à l'implication des milieux communautaires, patronaux, syndicaux de même qu'à celle des municipalités, des ministères et organismes publics!

Bien qu'il y ait eu des avancées ces dernières années, il reste encore du chemin à parcourir vers l'atteinte d'une société plus inclusive. Sous-représentation en emploi, pauvreté, isolement social et inaccessibilité des lieux sont quelques-unes des réalités auquel sont confrontées, encore aujourd'hui, un grand nombre de personnes handicapées. C'est pourquoi il importe d'agir pour permettre à tous de participer à la société.

Depuis 2014, un message simple mais fort est diffusé sur toutes les tribunes pendant la Semaine : « Peu importe le rôle que vous exercez dans la société, vous pouvez poser un geste pour réduire un obstacle à la participation sociale des personnes handicapées. » Cette campagne, sous le thème de l'action, vise à sensibiliser chacun d'entre nous au fait que nous pouvons, chacun à notre façon, être un acteur de changement pour bâtir une société plus inclusive.

Et les gestes que nous posons peuvent avoir un impact considérable sur la participation sociale des personnes handicapées. En développant des activités inclusives, en s'assurant que son commerce soit accessible, en mettant en place un programme sans discrimination en emploi, nous édifions des briques pour construire la société plus inclusive de demain.

Des préjugés et des stéréotypes tenaces

Lutter contre les préjugés et la discrimination est une autre façon de réduire des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées.

Encore de nos jours, de nombreux stéréotypes et préjugés à leur égard sont véhiculés. Ces préjugés et ces stéréotypes sont susceptibles de constituer des obstacles importants à la pleine participation des personnes handicapées à la société. En effet, ils mènent souvent à des situations discriminatoires. Par exemple, l'idée reçue selon laquelle les personnes handicapées ne sont pas autonomes peut, encore aujourd'hui, limiter leur accès à un logement ou les possibilités d'emploi.

Pour lutter contre la discrimination, il importe donc de déconstruire les fausses idées et représentations qui peuvent l'engendrer. Les campagnes de sensibilisation, comme la Semaine québécoise des personnes handicapées, sont des moments tout indiqués pour le faire. Pourquoi ne pas profiter de cette fenêtre pour sensibiliser votre milieu à la participation sociale des personnes handicapées et à leur contribution essentielle à notre société et, du fait même, défaire les idées reçues à leur endroit?

Saviez-vous que?

Une des priorités d'intervention de la politique À part entière visant à répondre au défi d'une société inclusive est : agir contre les préjugés et la discrimination.

Prenez part à l'action!

Pour partager les messages de la Semaine, vous trouverez sur notre site Web différents outils clés en main que vous pouvez utiliser sur vos propres plateformes Web. Des affiches, des feuillets, des bandeaux et boutons Web sont disponibles gratuitement pour téléchargement sur la page matériel promotionnel. Vous y trouverez également des modèles de lettres et d'articles pour le bulletin de votre organisation. Et pourquoi ne pas inviter vos amis et collègues à répondre à notre jeu-questionnaire pour tester vos connaissances sur la participation sociale des personnes handicapées?

Vous pouvez aussi sensibiliser votre réseau en partageant les publications de la page Facebook de la Semaine, qui a été rouverte le 1^{er} mai dernier.

Votre participation est essentielle au succès de cette semaine de sensibilisation. Ensemble, bâtissons une société plus inclusive!

ACTUALITÉS

Vidéo témoignage de la Semaine québécoise des personnes handicapées : les coulisses de l'entrevue de Lise



Lise Saint-Jean, actrice au Théâtre aphasique, a généreusement accepté de jouer un nouveau rôle pour la Semaine québécoise des personnes handicapées. Elle s'est prêtée au jeu d'être modèle pour la nouvelle affiche produite dans le cadre de cet événement de sensibilisation. Elle y personnifie une personne handicapée ayant un trouble du langage, qui, grâce aux activités culturelles offertes par le centre communautaire de sa municipalité, peut s'exprimer par le théâtre. Par la suite, elle a accordé une entrevue à

l'Office par rapport à cette expérience. Une vidéo témoignage fort inspirante a ainsi pu être réalisée. Vous pouvez visionner cette vidéo avec sous-titres et médaillon LSQ sur la chaîne YouTube et le site Web de l'Office. Elle sera également disponible dès le 4 juin prochain sur notre page Facebook.

Dans cet article, *Express-O* revient sur le témoignage de madame Saint-Jean, une actrice au parcours hors du commun, et vous livre quelques extraits inédits de son entrevue.

Les troubles du langage, une incapacité méconnue

Lorsque nous avons demandé à madame Saint-Jean d'être modèle de notre nouvelle affiche, elle a accepté, sans hésitation. « J'ai accepté, car la Semaine québécoise des personnes handicapées est importante pour une meilleure compréhension de l'incapacité », nous a-t-elle confié. En effet, certaines incapacités, comme les troubles du langage, sont à son avis encore méconnues du grand public. « Quand vous voyez un médecin, un pharmacien, un orthophoniste ou un psychologue, si vous lui dites que vous êtes aphasique, ça va bien. Mais quand vous allez dans un magasin ou une station-service là vous allez avoir de la difficulté. C'est compliqué d'expliquer aux gens ce qu'est l'aphasie. »

L'incompréhension est d'autant plus grande selon elle que son incapacité n'est pas visible : « Quand on me voit, on ne dirait pas que je suis aphasique. Quand on me parle, on ne dirait pas que je suis aphasique. Mais quand on attend une réponse de moi on me regarde comme si je venais d'une autre planète! On vous prend pour une anglophone qui n'a pas les mots en français pour expliquer. »

Cette incompréhension peut rendre les échanges très difficiles pour madame Saint-Jean, alors qu'il aurait souvent suffi que d'une meilleure ouverture de la part de son interlocuteur pour faire toute la différence.

Des gestes pour réduire les obstacles

Selon madame Saint-Jean, des gestes simples peuvent être posés pour réduire les différents obstacles qu'elle rencontre au quotidien. Par exemple, « au téléphone, il faudrait que la personne se nomme tout de suite. Sinon, je cherche quelle personne m'appelle. Et aussi les mots pour dire ce que je veux. »

L'aide de ses proches et des gens qu'elle croise au quotidien est fort appréciée. « Souvent, quand j'hésite, je regarde mon chum comme pour lui dire : aide-moi. Il me demande, est-ce que tu veux quelque chose? Il me pose des questions pour savoir ce que je veux. »

Cependant, selon madame Saint-Jean, dans tous les cas, il faut se rappeler qu'« une personne aidante ne doit jamais se substituer à la personne aidée ». Ce qui lui nuit le plus, c'est les gens qui essaient de parler à sa place. « C'est plus mêlant qu'autre chose. Ils nous amènent ailleurs. Je sais ce que je veux, mais c'est le mot que je ne trouve pas. Le mot est là, mais c'est comme s'il tournait dans ma tête et que je ne pouvais pas l'attraper ». La patience et l'écoute sont donc primordiales.

Le théâtre pour retrouver les mots

« Faire du théâtre est une bonne façon de développer ses talents et de trouver sa place dans la communauté », a affirmé madame Saint-Jean. C'est pourquoi il est si important, selon elle, que davantage d'activités culturelles adaptées soient offertes.

Pour sa part, l'art dramatique lui a permis de développer sa confiance en elle et de libérer sa parole : « Retrouver progressivement mes mots, exprimer mes sentiments dans l'improvisation et la colère, la rage, la force et c'est tout ça que tu exprimes quand tu joues du théâtre! »

Madame Saint-Jean est bien fière de faire partie de la troupe du Théâtre aphasique, une troupe à part entière, reconnue et acclamée! En effet, celle-ci connaît un grand succès et se produit aux quatre coins du Canada, et même en Europe. « Il faut souligner que les spectateurs qui viennent nous voir sont très importants pour nous. Ils nous encouragent! », nous a confié madame Saint-Jean. « J'ai toujours voulu qu'un grand nombre de mes amis viennent me voir. J'envoie des invitations par Internet, et la plupart des gens que j'invite viennent me voir! »



Une expérience unique

Madame Saint-Jean a bien apprécié l'expérience d'être modèle pour la Semaine québécoise des personnes handicapées : « C'était merveilleux, c'était comme au théâtre! Pendant un avant-midi, vous passez du temps à essayer des costumes, des robes blanches, bleues, vertes, brunes et ça m'a rappelé le rôle que j'avais joué pour Roméo et Juliette! Ensuite, la séance photo. Des centaines de photos! À chacune, je décidais des gestes, tout ce que je voulais être. J'étais la personne en qui j'ai confiance! »

ACTUALITÉS

La culture accessible pour tous!



Centrale dans la vie de bien des gens, la culture l'est également pour les personnes handicapées. En effet, ces dernières sont non seulement, à l'instar du reste de la population, des consommateurs d'œuvres et de contenus culturels, mais elles sont aussi de plus en plus nombreuses à se distinguer en tant qu'artistes, à part entière.

L'art est présent partout et peut prendre plusieurs formes : une toile, une photographie, un film, une pièce

de théâtre, un poème ou une chanson. Ses fonctions sont tout aussi nombreuses. Par exemple, la participation à des cours d'art dramatique peut améliorer la confiance en soi, permettre de mieux s'exprimer et favoriser le travail d'équipe. Dans son témoignage, Lise, modèle de notre nouvelle affiche et actrice au Théâtre aphasique, nous mentionnait d'ailleurs le rôle central que l'art a joué dans sa vie pour lui permettre d'exprimer ses émotions et retrouver ses mots.

Nous comprendrons donc que permettre à tous d'accéder et de participer aux activités culturelles est une dimension essentielle d'une société inclusive.

Or, les personnes handicapées peuvent être confrontées à un large éventail d'obstacles au plan physique et même social. Il importe donc, dans une approche inclusive, de prendre en compte les besoins des personnes handicapées pour qu'elles puissent avoir accès, en toute égalité, aux activités culturelles, et qu'elles puissent se réaliser en tant qu'artistes. La Semaine québécoise des personnes handicapées est le moment idéal pour réfléchir aux différentes actions que nous pouvons poser pour réduire ces obstacles!

Des gestes à votre portée

L'accès aux activités culturelles peut se concrétiser de diverses façons.

Par exemple, lorsque vient le temps d'organiser un événement culturel, assurez-vous que les lieux soient accessibles aux personnes handicapées et que les diverses indications soient bien visibles et claires. Pour ce faire, vous pouvez consulter des personnes handicapées ayant différents types d'incapacité afin d'identifier leurs besoins.

Si vous offrez des cours d'art, profitez-en pour intégrer des personnes handicapées dans votre groupe et permettez-leur de développer leur potentiel à la mesure de leurs capacités. Vous pouvez vous inspirer des réalisations de Corpuscule Danse, lauréat d'un Prix À part entière. De la sensibilisation à la réalité des personnes handicapées peut aussi être faite auprès des autres participants pour les aider à comprendre leurs besoins.

Saviez-vous que?

Dans le mémoire qui a été soumis par l'Office concernant le renouvellement de la politique culturelle du Québec, il est recommandé de soutenir les organismes communautaires qui favorisent et valorisent la création artistique chez les personnes handicapées. Ces organismes répondent de façons variées aux désirs des personnes handicapées de participer à des activités culturelles.

La nouvelle politique culturelle devrait être dévoilée prochainement. Restez à l'affût des prochains numéros d'*Express-O*!

Des gestes simples peuvent être posés quels que soient les moyens dont vous disposez.

Les municipalités : des acteurs-clés pour l'accès à la culture

Les municipalités ont également un rôle-clé à jouer en matière d'accès à la culture. Selon la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les municipalités d'au moins 15 000 habitants sont assujetties à l'obligation de produire un plan d'action annuel à l'égard de cette population. Ces plans d'action visent à identifier des obstacles rencontrés par les personnes handicapées et à planifier des mesures en vue de réduire ces obstacles, voire les éliminer. Ils sont ainsi un moyen privilégié pour les municipalités de mettre de l'avant des initiatives afin de favoriser l'accès aux différentes activités culturelles offertes sur le territoire.

Dans un dernier numéro d'*Express-O*, nous vous faisons mention de différentes bonnes pratiques mises en place par les municipalités pour améliorer l'accessibilité de leurs bibliothèques publiques, par exemple par l'achat de livres en format adapté ou la mise en place d'un service de biblio mobile. En plus des actions visant leurs bibliothèques, d'autres mesures sont mises en place par les villes en vue de permettre l'accès à un éventail d'activités culturelles. Voici quelques exemples pour vous inspirer :

- La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a revu la configuration de sa salle de spectacle afin de permettre aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant de pouvoir s'asseoir aux côtés de leur accompagnateur;
- La Ville de Thetford Mines a fait la promotion de son système d'aide à l'audition offerte par les salles de spectacle, un service qui était peu connu par la clientèle ayant une incapacité auditive;
- La Ville de Victoriaville a collaboré à la mise sur pied d'un projet d'exposition d'artistes handicapés afin de produire annuellement un artiste ayant des incapacités dans le cadre de l'animation culturelle du Musée Hôtel des Postes ou du Groupement des arts visuels de Victoriaville.

L'Office se réjouit de ces initiatives et invite les municipalités à suivre leurs traces pour favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous!

Nouvelle aide pour les artistes handicapés

Pour soutenir les artistes handicapés, le Conseil des arts et des lettres du Québec s'est engagé à offrir un soutien financier aux artistes et aux écrivains handicapés.

Cette aide financière vise à couvrir une partie des dépenses de réalisation d'un projet qui sont rattachées à des besoins supplémentaires spécifiquement liés à l'incapacité de la personne handicapée ou d'un de ses collaborateurs. Il s'agit notamment des frais supplémentaires encourus pour la rémunération et/ou le déplacement du personnel de soutien (par exemple, un accompagnateur ou un assistant d'atelier), la location d'équipement adapté ou les services de transcription.

Cette nouvelle aide sera déployée dans l'ensemble des programmes visant les artistes et les écrivains. Pour plus d'information, consultez le site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec .

